

La liste rouge régionale des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte-d'Azur est publiée

La Région PACA dispose désormais de sa liste rouge régionale des papillons de jour sous forme de fascicule



La disparition des espèces est un problème majeur en matière de biodiversité. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à travers la production et la mise à jour de listes rouges, évalue l'état de conservation des espèces dans le monde et identifie les menaces qui pèsent sur celles-ci. Etablies conformément aux critères de l'UICN, les listes rouges régionales visent à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire régional. Elles se déclinent par groupes taxonomiques.

La liste rouge régionale des papillons de jour de PACA a pu être réalisée grâce à la participation active des entomologistes amateurs ou professionnels régionaux. Le CEN PACA en a assuré la coordination.

Soutenu par la Région et la DREAL, le CEN PACA a également réalisé la publication des résultats.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur porte une responsabilité nationale et même européenne pour la conservation des peuplements de papillons de jour. En effet, avec 254 espèces concernées, **elle abrite 85 % des espèces françaises.**

Une richesse exceptionnelle et pourtant tellement menacée : urbanisation, artificialisation des milieux naturels, agriculture intensive, uniformisation des paysages, pollution chimique,.....changement climatique !

Ces travaux ont permis de mettre en lumière deux faits importants : 16 espèces menacées de disparition et surtout la première extinction d'une espèce de papillon de jour en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le fascicule « Liste rouge régionale des papillons de jour de PACA », publié en avril 2016, a été rédigé par :

- Stéphane Bence, entomologiste du CEN PACA
- Julie Delauge, Responsable du Pôle Biodiversité régionale du CEN PACA
- Céline Hayot de la Région PACA
- Dorothée Meyer de la DREAL PACA
- Sonia Richaud, entomologiste du CEN PACA

Il est téléchargeable librement sur les sites internet du [CEN PACA : Les listes rouges régionales](#)

Les partenaires financiers :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL PACA) ont financé le CEN PACA pour qu'il mène à bien ce projet.



Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional, a pour objectif la préservation du patrimoine naturel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le CEN PACA est une association à but non lucratif également agréé par l'Etat et la Région PACA au titre de l'article L 414-11 du Code de l'environnement en tant que Conservatoire régional d'espaces Naturels. Le CEN PACA étudie, protège, gère et valorise les espaces et les espèces naturels. Son action s'appuie sur une approche concertée et partenariale.

CONTACTS PRESSE :

CEN PACA :

Stéphane Bence - Pôle Biodiversité régionale
06.77.11.50.22

Gilles Cheylan - Président du CEN PACA
04 88 71 81 81 / 06 32 91 55 03

Plus d'infos sur :

- CEN PACA : www.cen-paca.org et sur [Facebook](#)